
CONSEIL SYNDICAL du 16 octobre 2023

Rapport n°20231016 – 03b

Objet : Création d'un emploi non permanent de Gestionnaire au service affaires juridiques.

Mesdames, Messieurs,

Il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, à savoir l'absence pour congé maternité d'un agent titulaire.

La mise en œuvre de cette proposition nécessite la création d'un emploi non permanent de Gestionnaire au service affaires juridiques au grade d'Adjoint administratif pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 6 mois allant du 01/12/2023 au 31/05/2024 inclus.

Cet agent assurera des fonctions de Gestionnaire au service juridique à temps complet.

Il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.

Sébastien VINCINI

Président

